

# Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste  
de Montréal

---

## SOMMAIRE

- I. — TRISTESSES ET SOURIRES DE L'AN NOU-  
VEAU ! . . . . . Victor Morin.
- II. — LA SITUATION DANS L'ONTARIO . . . . . Arthur Saint-Pierre.
- III. — LA CROIX DU CHEMIN (2e prix du concours) . Fr. Marie-Victorin.
- IV. — L'AVENIR DE NOTRE SOCIÉTÉ NATIONALE  
(2ème article) . . . . . V.-E. Beaupré.
- V. — CHRONIQUE . . . . . A. S.
- VI. — INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'INTÉRIEUR  
La Ligue des Droits du Français.
- VII. — BIBLIOGRAPHIE . . . . . P. H.

---

## LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

- VIII. — LA MARCHÉ EN AVANT . . . . . V.-E. Beaupré.

Rédaction et Administration :

SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE  
MONUMENT NATIONAL,

296, rue SAINT-LAURENT . . . . . MONTREAL.

# SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Grand aumônier :

Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

## CONSEIL GÉNÉRAL

Président général :

VICTOR MORIN, L. L. D., notaire . . . . . 97, rue Saint-Jacques

1er Vice-président général :

JOSEPH GAUVREAU, M. D. . . . . 30, rue Saint-Jacques

2ème Vice-président général :

V.-E. BEAUPRÉ, I. C., professeur . . . . . 1025, rue Saint-Hubert

Secrétaire général :

J.-B. LAGACÉ, professeur . . . . . 836, rue Saint-Hubert

Trésorier général :

JOSEPH HURTUBISE, courtier en assurance . . . . . 2, place d'Armes

Directeurs :

L'hon. L.-O. DAVID, sénateur . . . . . Hôtel-de-Ville

E.-P. LACHAPELLE, M. D. . . . . 267, ouest, rue Prince-Arthur

THOMAS GAUTHIER, courtier . . . . . 11, Place d'Armes

U.-H. DANDURAND, financier . . . . . Édifice Dandurand

VICTOR DORÉ, comptable . . . . . 446, rue Fullum

GUY VANIER, L. L. L., avocat . . . . . 97, rue Saint-Jacques

JOSEPH GIRARD, rentier . . . . . 46, ouest, Boulevard Saint-Joseph

Chef du Secrétariat :

ARTHUR SAINT-PIERRE . . . . . Monument National

Administrateur général :

J.-P.-L. BÉRUBÉ . . . . . Monument National

Caisse Nationale d'Économie, Monument National, bureaux 4 et 5

ARTHUR GAGNON . . . . . Administrateur

J.-ARTHUR DUBÉ . . . . . Directeur du Recrutement

J.-I. COUTURE . . . . . Inspecteur-général

## CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ

- Caisse Nationale d'Économie.
- Caisse de Remboursement.
- Compagnie du Monument National.
- Société Nationale de Fiducie.

# Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE  
DE MONTRÉAL

Vol. 13. — No 1.

MONTRÉAL, JANVIER 1916.

50 sous par an.

## TRISTESSES ET SOURIRES DE L'AN NOUVEAU !

Une année disparaît dans l'océan des âges : une autre nous revient sur la vague suivante, et la barque humaine continue de voguer au gré des flots !

Le souvenir pénible qu'elle laisse ne nous la fera pas regretter, cette année sanglante, née dans les horreurs d'une guerre terrible, et dont toutes les heures ont été marquées par les sanglots des femmes, les larmes des enfants, les râles des mourants !

Elle aura passé farouche et implacable sur la surface de la terre, semant partout la ruine et le désespoir, et nous pourrions croire que, semblable au cheval d'Attila, l'herbe ne croîtra plus sur le sol que son pied a touché.

La science, les arts, les plus belles conceptions de l'intelligence humaine ont dû céder le pas à la force brutale ou ne concentrer leurs activités que vers la ruine et la destruction. Les affinements d'une civilisation séculaire, les relations fraternelles des peuples, même les sentiments humains se sont transformés du jour au lendemain en une sauvagerie sans nom, et, dans sa démence affolée, l'homme a pu entendre sans frémir la terrible question : " Caïn qu'as-tu fait de ton frère ? "

Et ce n'est pas uniquement sur le théâtre de la guerre européenne que l'année mil neuf cent quinze aura joué son rôle néfaste. Dans notre pays secoué par une crise économique d'autant plus angoissante que les années précédentes avaient revêtu une apparence de trompeuse prospérité ; parmi nos compatriotes opprimés dans l'exercice de leurs droits les plus chers et les plus sacrés ; dans cette ville même dont nous avons rêvé faire le boulevard du Canada français, mais où notre fierté civique a reçu de si pénibles atteintes, — l'année terrible aura passé comme un sinistre cauchemar.

Ah ! nul ne la regrettera guère cette année de malheur !

Mais devons-nous pour cela nous contenter de gémir, ou offrir nos flancs sans défense au coup fatal comme un gladiateur terrassé ? Ne devons-nous pas au contraire puiser dans l'adversité même un nouvel élément de courage, et les yeux fixés sur l'année nouvelle comme sur un

phare lumineux, lutter avec énergie dans la certitude du succès final ?

Des paroles d'espoir se sont fait entendre des bouches les plus autorisées. Le président de cette France héroïque et sublime qui donne au monde entier la vision grandiose de David arrêtant l'effort de Goliath qu'il va vaincre, ne nous assurait-il pas, dès l'aurore de cette année nouvelle, que nous pouvions saluer en elle la messagère certaine de la victoire ?

Cette heure bénie n'est pas éloignée, nous pouvons le croire sans crainte de déception ; la tempête fait rage depuis trop longtemps déjà, et bientôt le soleil de justice revivifiera la terre.

Il en sera de même au Canada français, soyons-en assurés. Si les deuils des champs de bataille européens atteignent aussi nos familles, nous avons en outre à combattre ici sur le terrain politique, et notre cause est trop juste, les soldats qui la défendent sont trop vaillants pour que la victoire nous fasse défaut.

Fondée pour la défense " de nos institutions de notre langue et de nos lois " la société nationale des canadiens-français est jalouse du soin qui lui incombe ; sa sphère d'action, les oeuvres qu'elle a entreprises se sont puissamment développées pendant l'année qui vient de se terminer, et bien que l'horizon soit encore chargé de tempête, nous sommes assez confiants en l'avenir pour deviner le soleil au-delà des nuages. Aussi est-ce avec des paroles d'espoir que je viens, au début de l'année nouvelle, remercier nos collaborateurs de leur précieux concours, et solliciter d'eux la continuation des efforts généreux qui nous assureront la victoire éclatante.

Je faisais un jour, avec un ami, l'ascension du Vésuve, et nous gravissions péniblement le sommet au milieu des cendres rouges accumulées par une récente éruption. A mesure que nous montions, toute trace de végétation disparaissait, brûlée par la lave, enfouie sous les décombres, et nous arrivions bientôt sur le bord du cratère où nous n'apercevions d'un côté que le pays ravagé et de l'autre les solfatares de l'abîme, lançant leurs vapeurs suffocantes vers le ciel, tandis que des nuages chargés de tonnerre et de pluie semblaient nous isoler du reste de la terre.

L'impression poignante et désespérée de ce spectacle nous rendait " tristes jusqu'à la mort ", mais un coup de vent ayant tout à coup balayé les nuages, le féerique décor de la campagne napolitaine se déroula devant nous, avec la Méditerranée bleue comme fond de tableau et Naples, Amalfi, Sorrente et l'île de Capri comme autant de bijoux étincelants aux feux d'un clair soleil de mai. Et le contraste était si grand, le spectacle si beau, que nos poitrines, dégagées de l'oppression pénible de la minute précédente, entonnèrent spontanément le chant d'allégresse de la Côte d'Azur.

Il en sera de même, espérons-le, du nouvel an mil neuf cent seize. C'est dans cette conviction que j'adresse mes vœux de bonne année à tous les membres de notre Société Nationale Saint-Jean-Baptiste, à tous nos compatriotes les membres de la grande famille canadienne-française, à nos frères, à nos alliés qui versent là-bas leur sang dans la lutte de la justice et de la liberté contre l'oppression et la barbarie.

A tous les combattants des nobles et saintes causes, sur les champs de bataille de l'Europe ou sur l'échiquier politique du Canada, nous criions de toute notre âme: " Haut les coeurs! " en attendant que nous entonnions ensemble le chant du triomphe !

VICTOR MORIN,

*Président-général.*

---

## LA SITUATION DANS L'ONTARIO

---

Les dépêches publiées par les journaux ont déjà porté à la connaissance de nos lecteurs, les événements d'une extrême gravité qui se déroulent dans la ville d'Ottawa. Prenant en mains, pour tout de bon, la cause de leurs enfants, les pères et les mères de famille canadiens-français ont réinstallé à l'école Guigues les deux demoiselles Desloges, institutrices de leur choix, qu'une injonction en avait chassées. Pour obtenir ce résultat, il leur a fallu d'abord manoeuvrer un peu rudement les représentants officiels du département d'Education de Toronto, et les hommes de police, dont ces messieurs avaient cru prudent de s'assurer le concours, afin d'étayer leur autorité usurpée et chancelante. Mais depuis dix jours ils sont maîtres indiscutés de la situation et entendent le rester. Une soixantaine de femmes montent la garde jour et nuit pour éviter toute surprise et des hommes déterminés se tiennent prêts à répondre à la violence par la force.

Cette situation extraordinaire et alarmante est la suite logique, inévitable, des injustices multiples et des nombreux abus de pouvoir commis par le gouvernement ontarien—grâce à la bienveillance de ses tribunaux — à l'égard de la minorité française. A moins d'avoir perdu toute fierté et toute énergie, à moins de se reconnaître mûrs pour l'esclavage (1), nos compatriotes d'Ottawa ne pouvaient pas supporter plus longtemps l'odieux état de chose que la coalition irlandeo-orangiste avait réussi à créer: leurs écoles, construites avec leur argent, soustraites à

---

(1) Cette expression est de M. le Sénateur Belcourt.

l'autorité de leurs mandataires; l'administration de leurs impôts scolaires confiée à une commission arbitrairement nommée; les instituteurs de leurs choix privés de tout salaire par cette commission illégale; deux institutrices parfaitement qualifiées, chassées de leurs classes, et remplacées par d'autres, qui, faute d'élèves, bornaient leur activité à retirer leurs salaires; enfin, venant s'ajouter à tous ces actes de tyrannie, les provocations et les insultes d'une presse sectaire. La population française d'Ottawa a finit par en avoir assez de ce régime, et ce n'est pas nous qui l'en blâmerons.

Les rumeurs les plus sinistres circulent: on parle d'arrestation en masse; on affirme que le département d'Education de l'Ontario obtiendra des troupes du gouvernement fédéral pour réduire, par les armes s'il le faut, l'héroïque résistance des pères et des mères de famille. Que les auteurs du règlement 17 et de la Commission scolaire gouvernementale d'Ottawa soient prêts à recourir à ces moyens extrêmes pour atteindre leur but, nous le croyons sans difficulté: ils ont déjà prouvé qu'ils n'étaient pas difficiles dans le choix de leurs armes. Mais que le ministre de la milice consente, dans les circonstances actuelles, à mettre l'armée, dont l'Empire a si grand besoin, au service du fanatisme ontarien, la chose nous paraît impossible: il jugera sans doute que le moment est bien mal choisi pour provoquer à la guerre civile le tiers de la population du Canada.

A tout évènement, nos vaillants compatriotes de l'Ontario ont notre sympathie la plus vive dans les difficultés qu'ils traversent et ils peuvent compter que, quoiqu'il advienne, la population française du Canada est tout entière avec eux.

ARTHUR SAINT-PIERRE.

Au moment d'aller sous presse, nous prenons connaissance d'une interview accordée à des journalistes d'Ottawa, par M. Murphy, président de la Commission scolaire gouvernementale. M. Murphy, de retour de Toronto, où il était allé chercher les ordres de ses maîtres, déclare dans cette interview, que le gouvernement est absolument satisfait de la tournure prise par les événements, même à l'Ecole Guigues! Allons, tant mieux! Mais que les vaillantes mères de famille veillent quand même: il n'y a pas si longtemps que M. Ferguson, ministre intérimaire de l'Instruction Publique parlait de recourir à toutes les ressources légales " civiles et pénales " pour régler cette même situation. Il se pourrait après tout que l'interview de M. Murphy fut simplement destinée à endormir de braves gens que l'on a eu tort de pousser à bout, quand il y avait peut être moyen de les étouffer en douceur!

A. S.

## LA CROIX DU CHEMIN (Deuxième prix du concours)

C'était une grande croix de bois, simple et vieillie.....

Quand mon souvenir, comme un doigt, tourne les pages anciennes du livre de ma vie, je la revois toujours cette croix, là-bas, le long du grand chemin aux ornières profondes. Il faut qu'elles aient une âme, les choses, pour que leurs images, parfois, s'incrument dans notre âme à nous, comme le lichen dans la pierre !

Chaque année, quand juin ramenait le soleil chaud, les fraises et la liberté, on m'envoyait chez grand-père, à Saint-Norbert d'Arthabaska. Sitôt que le train, sortant des savanes toutes riantes sous la blancheur des sureaux fleuris, s'arrêtait, trépidant, à la station de Stanfold, je voyais apparaître sur le quai la figure familière de mon oncle Jean. La vieille jument Souris était là, attelée à la *barouche* à deux sièges qui danse si gentiment sur les cahots du chemin ! Nous passions aux bagages, et, pendant que le train disparaissait dans un tournant, Souris prenait tranquillement la route sablonneuse qui va du côté de Saint-Norbert.

C'était un curieux homme que l'oncle Jean. A peine âgé de quarante ans, il en annonçait bien davantage, car sa calvitie précoce s'aggravait d'un tremblement nerveux, stigmates de misères sans nom endurées dans les affreuses solitudes de la Côte Nord. L'oncle Jean n'aimait pas la vitesse, à cause de sa pipe qui s'éteignait toujours et que sa main peu sûre s'employait sans cesse à rallumer. Souris savait tout cela et ne se pressait pas ; je pouvais donc à mon aise m'emplier les yeux et bonjourer tous les détails de ce paysage familier.

Au bout de trois milles, les lacis de la route s'engageaient dans le grand bois et bientôt apparaissaient les deux côtes de sable où l'on va, à saison dite, manger à grandes poignées les *caboches* rouges des *Quatre-Temps*. Puis s'étalait le *pelé* désertique, avec la tristesse de ses grands fûts carbonisés, et où les *bleuets* foisonnent dans la mousse spongieuse. Une fraîcheur subite et le rideau gracie des saules annonçaient alors l'eau prochaine, et sur la route débouchait tout-à-coup le ruisseau noir peuplé de truites peureuses qui viennent un instant jouer avec la lumière et rentrent vite sous le mystère des feuillages denses.

Quand Souris, ayant bu tout son saoul, tirait la *barouche* dans le sable crissant de la dernière côte, mon coeur battait plus fort, — je savais Saint-Norbert tout près ! Et soudain, en effet, la forêt s'arrêtait court, l'horizon se déployait en tous sens, et devant moi, au centre d'un paysage immense et lumineux, la Croix du Chemin se découpait, émouvante, sur un ciel admirablement bleu !

Tout autour surgissaient la maison, la grange éblouissante, la gueule noire du four, le puits et sa brimbale, la petite *laiterie* et la barrière tour-

nante balancée par un vieux soc rouillé. Beaucoup plus loin s'arrondissait brusquement le premier contrefort des Alleghanys, — car c'est à Saint-Norbert que vient mourir la plaine laurentienne, — énorme épaule habillée deci delà de la fourrure sombre des érablières. . . Enfin, tout en haut, le minuscule village tout blanc, serré autour de sa petite église toute rose. . . . .

Et tout cela n'était pour moi que le cadre retrouvé de la Croix du Chemin, toute simple et vieillie, dont la vue m'étreignait tout d'abord l'âme. Certes, elle n'avait rien de bien remarquable, mais, pour nous tous, elle perpétuait un souvenir de famille très ancien et très doux. Mon arrière-grand-père, un des premiers colons des Bois-Francs, vint de Gentilly à pied, n'ayant pour toute richesse que sa hache et ses bras. Un soir, il s'arrêta près d'une source. La terre, fraîche et noire, nourrissait des cèdres puissants. L'aïeul, m'a-t-on dit, déposa son baluchon, se signa, et d'un bras robuste abattit deux jeunes arbres dont il fit une croix. Plus tard, quand son frère, mieux fourni, vint le rejoindre, que la *maison de pièces* fut faite, et qu'autour des souches noircies la première semence fut confiée à la terre, le colon acheva son ouvrage. Un beau matin, le soleil levant, sur la blancheur du bois fraîchement équarri, fit briller les pleurs dorés de la résine; le coq traditionnel, oeuvre informe d'une main sincère, vint s'y placer. . . Et c'est ainsi qu'autrefois, le Christ ami des humbles, s'est établi à Saint-Norbert, dans le *bas du rang de l'église*. Dans les autres *rangs*, dans le *sept*, dans le *trécarré*, dans l'*augmentation*, on rencontre de belles croix ouvragées, blanc et or, avec des rayons de flamme et les instruments de la passion. Ici, l'on respecte pieusement le travail fruste de l'aïeul, l'humble croix de bois, simple et vieillie. . . . .

Quand, pour la première fois, l'oncle Jean, le bras tendu, me la désigna du tuyau de sa pipe, la pluie du ciel l'avait depuis de longues années déjà, noircie et tordue un peu; la mousse grande habilleuse, tissait insidieusement autour du pied un long fourreau de peluche. Dans le petit enclos carré ménagé autour, croissait la horde des herbes sans beauté: laiches folichonnes, petits gaillets tout blancs, renouées aux feuilles éternellement maculées, — parias de nos champs, que la culture chasse, et qui, comme ceux des âges anciens, trouvent un refuge au pied de la croix du Christ !

A mesure que je la connus mieux, elle me devint plus chère. Je la saluais avec respect, passant en grand'charrette, les pieds pendants entre les planches, ou cramponné à la perche sur le voyage branlant. Je la saluais encore quand je remontais du haut de la terre par le sentier des vaches, avec ma brochetée de petites truites ocellées ravies aux remous ignorés du ruisseau perdu.

A Saint-Norbert, le soleil a parfois des façons splendides de quitter

l'horizon. Combien de fois je l'ai vu par les beaux soirs, entouré de petits nuages blancs ourlés de rose, se glisser lentement derrière le granit de la petite église qui semblait alors le foyer d'un immense embrasement. Une flamme suprême de ce couchant venait, pour un instant, frapper la Croix du Chemin. Sous cet ultime baiser de la lumière, le bois noirci s'animait, se parait d'une fallacieuse floraison de violettes et une sensation étrangement précise m'envahissait tout entier : ces deux bras étendus, ce n'était plus l'oeuvre de l'homme, mais la terre canadienne elle-même, frémissante de ses millions de vies invisibles, qui jaillissait, ardente, pour cette exoration vespérale, c'était la terre chrétienne qui, dans l'apaisement de toutes choses, se signait pour la nuit !

Parfois le soir, après la veillée chez Pâquin, je revenais accroché au bras de l'oncle Jean, à cause des crapauds errants qui traversent le chemin et que, — j'en frémis encore, — mon pied nu pouvait écraser ! C'est alors que, vêtue de rayons de lune, la Croix du Chemin me parlait avec la mystérieuse éloquence de la nuit. Sur le velours moëlleux du ciel, la ligne de faite des grands pins drapés d'ombre courait très nette, dessinant capricieusement les pignons, les tours et les clochers d'une cité de rêve dont la Croix semblait garder l'entrée.

En écoutant les vieux parlars du temps passé, mon imagination eut vite reconstitué les années de jeunesse de ma mère vécues ici, et, — à cause d'elle, — la Croix du Chemin me devint plus chère encore. Je touchai pieusement la planchette clouée sur le gros noeud où elle allait souvent, dit-on, attacher un bouquet d'humbles fleurs. Je devinai que j'avais devant moi le moule sacré où se coula cette âme si profondément bonne et si profondément chrétienne ; je compris pourquoi son accent était si convaincu et son regard si lointain quand elle me disait pour calmer mes gros chagrins d'enfant : " Mets cela au pied de la Croix ! "

Après vingt ans d'absence, j'ai revu la Croix du Chemin. Elle n'avait pas changé. Elle était seulement un peu plus noire, la mousse tricotée avait atteint le gros noeud, et tout autour les humbles plantes dédaignées, laiches follichonnes, petits gaillets tout blancs, renouées aux feuilles éternellement maculées, verdoyaient toujours. Les enfants d'autrefois, devenus hommes, moissonnaient dans les champs voisins. Et dans l'ardente lumière, le balancement rythmé des larges épaules soulignait harmonieusement l'éclair des faux et l'éroulement des épis... Au pied de la croix, d'autres enfants, refaisaient avec étonnement la découverte de la nature et de la vie.....

Et parce que nos coeurs sont des lyres qui vibrent toujours éperdument sous la brise délicieuse qui monte du val lointain de nos quinze ans, je suis resté longtemps, les pieds dans la poussière, à regarder la Croix du Chemin, toute simple et vieillie...

En la Sainte-Catherine,  
25 novembre 1915.

FRÈRE MARIE-VICTORIN,  
(M. Son Pays.)

## L'AVENIR DE NOTRE SOCIÉTÉ NATIONALE

(DEUXIÈME ARTICLE) (1)

Parlant du rôle dévolu à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont c'est la fonction d'entretenir vivace le sentiment national par des manifestations patriotiques et par l'évocation de notre glorieux passé, nous terminions un précédent article en demandant : mais l'action de notre Société doit-elle s'arrêter là ?

N'y a-t-il pas des tâches multiples qui demeurent inaccomplies ou inachevées faute d'artisans pour les entreprendre, et dont l'intérêt national réclamerait l'exécution ? Des millions d'hommes de sang français sont dispersés sur le sol d'Amérique, ayant de nobles traditions à perpétuer, des intérêts essentiels à sauvegarder, dont c'est le droit de poursuivre leur plein développement intellectuel, économique et moral, suivant la loi de leurs origines, dont c'est la haute mission de réaliser dans ce monde nouveau, le type achevé de la civilisation chrétienne ; et l'on voudrait que cette multitude demeure à l'état de masse amorphe et inorganisée, inconsciente de sa force et de ses ressources, impuissante à les utiliser intelligemment, incapable de prévoir les coups qu'on lui porte et d'y parer victorieusement.

Ses droits seront violés, ses intérêts compromis un peu partout, son expansion se poursuivra sans plan défini, au hasard des initiatives individuelles, ses membres dépenseront leurs énergies en des entreprises contradictoires et sans lendemain, et l'on trouvera que ces droits et ces intérêts n'auraient pas besoin d'une armée pour les défendre, que ce développement ne serait pas plus rapide et plus solide s'il se poursuivait suivant des lignes concordantes, que ces énergies individuelles ne gagneraient pas en efficacité si elles étaient canalisées par une main directrice, de manière à former un fleuve puissant et fécond ?

Veut-on que la race française en Amérique offre le spectacle donné par la France catholique depuis un siècle, elle, qui, dépensant sans compter son or et son dévouement, multipliant ses oeuvres, les relevant après chaque tourmente avec une patience inlassable de fourmi, les voyait cependant crouler comme des châteaux de cartes après chaque assaut. Pourquoi ? Parce que la France catholique a toujours eu des chefs et une multitude de soldats, mais jamais d'armée ; parce que les efforts individuels de ses membres ont toujours manqué de l'efficacité suprême que l'association confère aux énergies coalisées ; parce que ses oeuvres détachées, manquaient du lien qui, unissant les diverses parties d'un édifice, en fait une structure puissante que l'ouragan ne saurait renverser.

---

(1) Voir le *Petit Canadien*, novembre 1915.

Quand donc nos compatriotes seront-ils pénétrés de cette vérité : que la puissance du siècle, c'est l'association, que la grande force conquérante et défensive, dans tous les domaines, c'est l'association.

Et plus que jamais cette vérité s'imposera après l'effroyable catastrophe qui ébranle le monde et dont les contre-coups se font sentir jus- qu'ici. Ce sont les collectivités les mieux organisées socialement et éco- nomiquement qui supporteront le mieux l'épreuve et qui se relèveront le plus vite des ruines présentement accumulées ; ce sont elles qui s'arrache- ront les premières à l'étreinte de l'oligarchie de ploutocrates qui vont re- cueillir les fruits immédiats de l'effroyable hécatombe.

Soyons persuadés que les races et les sociétés possèdent en elles- mêmes le principe de leur survivance ; c'est chez elles qu'il faut chercher les sources de leur vie, ou les germes de leur mort. Nulle ne succombe si ce n'est par suite d'un défaut de sa constitution intime, même de celles dont la déchéance semble due à une intervention extérieure : c'est que la charpente était affaiblie par un vice intérieur, si elle a croulé sous un choc du dehors.

C'est donc servir les intérêts primordiaux de l'élément français en Amérique, lui assurer un développement plus rapide et plus solide, le préparer à triompher des assauts de demain, que de s'employer à lui donner une organisation plus parfaite en le faisant passer de l'état de troupeau d'individus sans cohésion à celui de collectivité organisée, con- sciente d'elle-même et obéissant à une impulsion calculée pour faire por- ter ses énergies sur un but.

Pour cela il faudrait créer un organisme qui fut comme le système nerveux de la race, recevant les impressions de ses membres, ressentant leurs blessures et leurs besoins, transmettant ces sensations au centre, au cerveau qui les coordonne, et rapportant en retour les directions que celui- ci juge utiles au bien général.

Cet organisme aurait la haute direction de la défense des intérêts français, il serait l'excitateur des énergies nationales, stimulant la vie de la race dans toutes ses manifestations, favorisant les initiatives heureuses sans les accaparer, les provoquant parfois même par les encouragements et le secours qu'il accorderait aux entreprises profitables à la race.

Mais qui donc sera cet oeil attentif, sachant découvrir les points où fortifier notre influence et notre action ; qui sera cette sentinelle vigilante capable de discerner l'attaque dès qu'elle se dessine, ne se laissant jamais corrompre ni tromper, prenant son mot d'ordre de la race elle-même ?

Elle ne saurait être mieux constituée que par une société composée des éléments les meilleurs de notre nationalité, et plongeant ses ramifica- tions dans la masse même de notre peuple.

Dans un pays homogène, un semblable devoir incombe au gouverne-

ment national : mais même dans ce cas, des sociétés particulières très souvent viennent compléter son oeuvre. Car un gouvernement est assailli par des soucis de tous genres, il voit son action entravée par les influences qui s'agitent autour de lui, il la voit toujours limitée par ses ressources.

Mais chez nous aucun gouvernement ne saurait pourvoir spécialement aux intérêts de nos nationaux dispersés depuis l'Acadie jusqu'aux provinces de l'Ouest, depuis le Labrador jusqu'aux Etats américains. Il suffit du reste de réfléchir aux influences décisives qui pèsent sur les gouvernements basés sur le mode actuel de suffrage universel pour se rendre compte qu'on ne saurait s'en remettre à aucun, du soin des intérêts de l'élément français, quel que soit le parti dominant, et quels que soient les hommes au pouvoir, bien que le gouvernement de notre province puisse et doive contribuer puissamment au développement de notre élément.

Ces influences, capables de paralyser les efforts des hommes politiques bien intentionnés, de broyer même ceux qui leur résisteraient, elles sont en grande partie chez nous dans les mains des héritiers de l'oligarchie anglo-protestante de 1837, ce qui explique la place occupée par cet élément même dans notre province, où il dispose de postes, de faveurs et d'avantages, hors de toute proportion, avec son importance numérique.

Ce rôle de haute direction et de protection de l'élément français, il ne peut être rempli que par une société véritablement nationale, c'est-à-dire soustraite à toutes les influences étrangères, recevant son inspiration directement de la race de laquelle elle sort, et ne se laissant absorber par la poursuite d'aucun objectif ou intérêt particulier.

Ce rôle peut-il être assumé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal? C'est une question à laquelle nous essaierons de répondre prochainement.

V.-E. BEAUPRÉ.

---

## CHRONIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL

ET DU

### SECRETARIAT

---

**La Commission Damour.** — Un groupe de financiers et d'industriels français, présidé par M. Damour, député des Landes au parlement français, a fait à la fin de décembre, une tournée en Amérique en vue de développer les relations d'affaires entre la France et ce continent.

Jugeant qu'il était important de ne pas laisser ces hommes d'affaires français retourner dans leur pays, avec l'impression que la haute finance, la grande industrie et le grand commerce du Canada sont exclusivement anglais, le Conseil Général leur a donné au Monument National, le 23 décembre au soir, une réception à laquelle tous les hommes d'affaires canadiens-français avaient été invités.

Cette manifestation fut un grand succès et on peut espérer — étant donné les résolutions pratiques auxquelles elle a donné lieu — qu'elle contribuera au développement des relations commerciales et industrielles entre la France et le Canada français.

**Pour le français.** — Le Conseil général continue à réclamer justice pour la langue française. Dans une nouvelle démarche auprès des autorités municipales, il a signalé l'injustice et l'anomalie que constitue l'apposition d'inscriptions exclusivement anglaises sur les travaux permanents d'une ville presque au trois-quarts française. En réponse à cette réclamation le Bureau des Commissaires a institué une enquête sur la dépense probable qu'entraînerait l'addition d'inscriptions françaises aux inscriptions anglaises existantes.

Quel que soit le coût de ce changement, il devra se faire, et la ville de Montréal perdra alors, en grande partie, la physionomie de ville anglaise que nous lui avons laissée prendre et garder trop longtemps.

**Le Livre français.** — Très pris par d'autres occupations, notamment la réorganisation de l'Administration du *Petit Canadien*, le Secrétaire a dû négliger un peu l'oeuvre des bibliothèques françaises dans l'Ontario. L'élan donné était cependant suffisant pour que les livres et les revues continuent à affluer aux Bureaux de la Société.

A signaler deux envois considérables, celui du Cercle Jacques-Cartier de l'A. C. J. C., Montréal, et celui de la section Bourget, No 16, de la Société Saint-Jean-Baptiste.

A souligner encore d'une façon toute spéciale, l'envoi de quatre volumes, par un lecteur parisien du *Petit Canadien*, M. Brisédoux. Une fois la guerre finie, il sera facile de donner une grande extension au mouvement dont M. Brisédoux a si généreusement pris l'initiative et avec le concours de nos frères de France, la province de Québec, pourra fournir un aliment approprié à la pensée française, dans tous les coins du Canada où nos compatriotes la représentent et la défendent.

A. S.

## INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'INTÉRIEUR

(SUITE) (1)

*Interrupteur (switch, interrupter).* — Appareil qui a pour fonction d'interrompre un courant électrique.

Parmi les clefs d'éclairage, il y a l'interrupteur rotatif, l'interrupteur à boule ou à culbuteur et l'interrupteur à poussoir ou poussoir. Le mot clef désigne bien les deux premiers.

*Lampe (lamp, bulb).* — Lampe de 8, 16, 32 bougies.

Il y a la lampe de poche,

« à pied, portative ou lampe de bureau,

« de plafond ou plafonnier,

« de suspension ou suspension, etc.

Si on considère la forme :

Il y a la lampe forme boule,

« « bougie,

« « flamme,

« « poire ou piriforme, (la plus commune),

« « oignon,

« « pyramide,

la lampe tubulaire, etc.

*Lustre électrique (chandelier, lustre).* — Luminaire à plusieurs branches, ornementées.

*Manette (handle).* — Poignée d'un interrupteur dans un tableau de distribution.

*Moulure (casing, moulding).* — Conduit en sapin à une ou deux rainures pour canalisation électrique d'intérieur.

*Plafonnier (ceiling-lamp fitting).* — Luminaire électrique à une ou plusieurs branches, fixé tout près du plafond.

N. B. — Le mot anglais *fixtures* sert à désigner les accessoires d'éclairage comme *appliques, lustres et plafonniers*.

*Poire (pear push).* — Poignée en forme de poire à une ou deux touches pour allumer des lampes électriques.

*Poulie (grooved insulator).* — Petit isolateur à une gorge servant à soutenir un fil électrique.

*Poussoir ou interrupteur à poussoir (push-button switch).* — Plaque à deux ou plusieurs touches pour allumer des lampes électriques.

*Protecteur (wire guard).* — Panier de fils métalliques protégeant une lampe exposée à être brisée; on dit aussi panier protecteur, corbeille protectrice.

(1) Voir le *Petit Canadien*, de novembre 1915.

- Radiateur électrique (electric heater).* — Appareil pour chauffer les pièces d'une maison.
- Réchaud électrique.* — V. Chauffe-plat.
- Réflecteur.* — Appareil destiné à réfléchir la lumière. Il y a le réflecteur de plafond, le réflecteur hémisphérique et le réflecteur coquille, (en forme de coquille), pour lampes de bureau.
- Rosace (ceiling-rose, rosette).* — Petite pièce ronde en porcelaine fixée au plafond et d'où s'échappe le fil d'une suspension.
- Ruban collant (tape).* — Isolateur d'un emploi très fréquent en électricité; on dit aussi ruban gommé, caoutchouté, chattertonné.
- Saignée.* — Décapage de deux fils pour y brancher une lumière.
- Suspension (suspended lamp, pendant).* — Toute lampe électrique adaptée au bout d'un fil. Il y a la *suspension à contre-poids* qui permet d'élever ou d'abaisser la lampe à volonté.
- Tableau de distribution (switch board).* — Cadre où se trouvent les commandes d'électricité d'une grande maison, comme interrupteurs, compteur, ampèremètre, voltmètre.
- Taquets (cleats).* — Serre-fil double en porcelaine retenant les fils au plafond ou le long des murs.
- Tulipe.* — Diffuseur en verre, forme tulipe que l'on met surtout comme ornement autour des ampoules.
- Tubes isolants.* — Petits tuyaux en terre cuite pour le passage des fils à travers les murs.

*La Ligue des Droits du Français.*

## BIBLIOGRAPHIE

### 1,000 MOTS USUELS.

A peine venions-nous de terminer la lecture du " Catalogue de Philologie française " de l'abbé Blanchard que nous trouvons sur notre table une nouvelle publication du fécond écrivain : 1,000 *mots usuels*.

La fécondité est parfois nuisible. Pas dans ce cas. De tous les ouvrages de M. Blanchard celui-ci est peut-être le plus utile, celui qui nous rendra les meilleurs services, car il atteint nos intelligences de deux manières à la fois, par l'écriture et par la gravure. Pour les enfants surtout l'avantage est inappréciable.

Que dans certains tableaux il manque un peu d'unité l'auteur lui-même est le premier à le reconnaître. Et il s'en excuse dans sa préface, ou plutôt il écrit que cela après tout a peu d'importance. Quelques éducateurs seront peut-être d'un avis contraire, ce qui ne les empêchera pas d'ailleurs d'apprécier, comme il le mérite, ce nouveau livre et d'en être reconnaissants à M. l'abbé Blanchard.

P. H.

---

**CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE**

---

**LA MARCHÉ EN AVANT**

---

La Caisse Nationale d'Économie dont les lecteurs de notre bulletin ont pu depuis plusieurs années, suivre le mouvement ascendant sur la voie du progrès, a cru que l'heure était venue de donner à son oeuvre de plus grands développements et plus d'ampleur à son action.

Cette institution, on le sait, reçoit les contributions de ses membres, et les capitaux ainsi formés sont placés par elle de manière à produire des revenus incomparablement supérieurs à ceux que les membres isolés auraient pu eux-mêmes faire produire à leur argent. Ces revenus, ils seront partagés chaque année entre tous les sociétaires qui auront pendant vingt ans versé leurs contributions à la Caisse ; ceux-ci verront alors leur prévoyance et leur fidélité à épargner quelques sous, récompensées par le paiement d'une rente annuelle fort considérable, si l'on tient compte surtout du montant des contributions exigées.

Jusqu'à ce jour la Caisse ne comptait que deux classes de membres : ceux de la Classe A payant 25 sous par mois, et ceux de la Classe B, 50 sous par mois.

Au début il eut été téméraire sans doute de demander de fortes contributions à nos gens ayant peu l'habitude de l'épargne et de la prévoyance ; de plus le sort d'une entreprise telle que la Caisse était incertain ; le partage des rentes au bout de vingt ans pouvait sembler plus ou moins problématique.

Aujourd'hui la Caisse est une institution solidement assise, disposant d'un capital inaliénable de un million et quart de dollars, et assurée de pouvoir distribuer dans trois ans une rente très substantielle : il ne s'agit pas là d'espérances plus ou moins aléatoires mais d'une réalité sérieuse et avantageuse.

Il a donc semblé que la création de classes additionnelles de la Caisse Nationale d'Économie répondait à un besoin prochain et qu'elle serait accueillie avec faveur par le public.

Trois nouvelles classes sont donc dès maintenant instituées : les classes C, D et E ; les contributions mensuelles y sont de \$1.25, \$2.00 et \$3.00 respectivement ; les annuelles de \$2.00, \$3.00 et \$4.00.

Les classes C, D et E équivalent donc à 5, 8 et 12 classes A respectivement ; cette proportion sera observée dans le partage des rentes, cela va de soi.

Aux personnes qui, confiantes dans l'avenir de la Caisse, désireront s'assurer par elle une pension assez élevée, ces classes nouvelles fourniront le moyen d'y arriver à des conditions encore plus faciles qu'auparavant. Et cela de deux manières différentes: soit en s'inscrivant immédiatement dans la classe la plus élevée, soit en entrant tout d'abord dans une classe supérieure puis en employant ensuite la rente de celle-ci à payer une inscription dans une classe analogue ou plus élevée, de manière à ce qu'au bout de trente ou quarante ou soixante ans, on dispose d'une pension considérable provenant de plusieurs livrets: ce dernier mode conviendrait surtout aux membres admis jeunes dans la Caisse, et qui voudraient s'assurer une pension pour leur vieil âge.

Le système de la Caisse d'après lequel un sociétaire devient rentier après vingt ans, est un système très souple, permettant de satisfaire à des besoins très divers et à des situations très différentes.

Supposons un enfant de 5 ans admis dans la classe C; à 25 ans il est rentier. Il peut disposer de sa pension comme bon lui semble. Elle pourra dans certains cas lui faciliter un emprunt nécessaire à son établissement. Sans doute la rente est incessible et insaisissable, mais si le sociétaire est connu par le prêteur comme une personne parfaitement honnête, ce prêteur considérera la rente comme une garantie supplémentaire de remboursement.

Si le sociétaire est une fille, cette rente viagère équivaut à une dot.

Mais dans un grand nombre de cas le sociétaire jeune n'éprouvera pas le besoin de dépenser sa rente, autrement que pour s'assurer une pension encore plus élevée pour un âge avancé: il pourra alors la faire servir à payer les contributions d'un livret de classe supérieure.

Nous avons supposé un sociétaire de 25 ans, rentier de la classe C; mettons que la rente de cette classe s'établisse en moyenne à un chiffre qu'aucuns ne trouveront exagéré. Le rentier paie avec cette somme les contributions de classes nouvelles supérieures ou identiques à la première; à 45 ans il est rentier, pour un montant quatre à cinq fois supérieur à la rente primitive.

S'il emploie de nouveau sa rente à acheter d'autres livrets; il se trouvera vers 65 ans, possesseur d'une pension pour toute sa vieillesse de près de 20 fois supérieure à la rente au bout des premiers 20 ans.

A ceux qui désirent s'assurer pour l'avenir un revenu certain, et en particulier une pension pour leur vieil âge, la Caisse Nationale d'Economie offre donc des avantages de premier ordre.

Elle leur permet en même temps de contribuer à une oeuvre natio-

nale, à la formation d'un capital inaliénable allant sans cesse en augmentant, et qui étant administré par la Société Nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sera employé par elle à fortifier et à accélérer le développement économique de notre race.

Sans doute, quelques personnes verront un inconvénient dans ce fait que les contributions versées au capital inaliénable ne peuvent plus en être retirées au décès du sociétaire. Ces personnes oublient que c'est là précisément une des causes qui permettront à la Caisse Nationale d'Economie de payer une rente supérieure à toute autre, par le fait qu'elle ne sera pas obligée d'entamer son capital inaliénable pour effectuer des remboursements.

Du reste ces contributions versées par les sociétaires sont-elles totalement perdues pour leurs héritiers ? On aurait tort de le croire. Pour en bénéficier ils n'ont qu'à s'inscrire à la Caisse.

Si mille pères de famille ont, pendant des années payé des contributions à la Caisse, ces sommes accumulées seront précisément cause que leurs enfants toucheront par la suite une rente plus élevée.

Ces enfants ne peuvent pas avoir cet argent comme héritage personnel, mais ils peuvent l'avoir comme héritage collectif; pour s'en assurer la jouissance, ils n'ont qu'à s'inscrire à la Caisse Nationale d'Economie.

Si, du reste le sociétaire tient à ce que ses héritiers reçoivent effectivement à sa mort, le montant total ou partiel des contributions qu'il a versées à la Caisse, son désir peut être réalisé par l'intermédiaire de la " Caisse de Remboursement ", qui, moyennant une modeste contribution s'engage à effectuer ce remboursement aux héritiers.

Des améliorations importantes sont apportées présentement au système de cette dernière Caisse; désormais, celle-ci pourra accorder sa protection aux sociétaires pendant une période plus longue que les premiers 20 ans, allant même jusqu'à un âge assez avancé.

De la sorte, le sociétaire n'aura plus de raison d'hésiter à s'inscrire pour des montants élevés à la Caisse Nationale d'Economie; car il aura la certitude, que si une mort prématurée l'empêche de retirer un bénéfice équitable de ses contributions à cette dernière Caisse, elles seront remboursées à ses héritiers.

V.-E. BEAUPRÉ,  
*Vice-président.*

---

# Banque d'Hochelega

1874—1914

Capital autorisé . . . \$4,000,000.00 — Capital payé . . . \$ 4,000,000.00  
Fonds de Réserve . . . \$3,700,000.00 — Total de l'Actif, au-delà de \$33,500,000.00

Directeurs : J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr., E. H. Lemay, Ecr., A. A. Larocque, A. W. Bonner, Ecr., Hon. J. M. Wilson.

Beaudry Leman, Gérant-Général ; F. G. Leduc, Gérant ; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant ; Yvon Lamarre, Inspecteur.

Bureau Principal . . . 95, rue Saint-Jacques, Montréal.

## 117 SUCCURSALES AU CANADA DONT LES SUIVANTES :

Apple Hill, Ont., Beauharnois, Qué., Berthierville, Qué., Bordeaux, Qué., (Co. Hochelega), Cartierville, Qué., Casselman, Ont., Charette Mills, Qué., Chambly, Qué., Edmonton, Alta., Farnham, Qué., Fournier, Ont., Granby, Qué., Gravelbourg, Sask., Hawkesbury, Ont., Joliette, Qué., Lachine, Qué., Laprairie, Qué., L'Assomption, Qué., Lanoraie, Qué. (Co. Berthier), Longueuil, Qué., L'Orignal, Ont., Louiseville, Qué., Marville, Qué., Maxville, Ont., Mont Laurier, Qué., N.-Dame des Victoires, Qué. (Pte aux Trembles), Qué., Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué., Pointe-aux-Trembles, Qué., Pointe-Claire, Qué., Pont de Maskinongé, Qué. (Co. Maskinongé), Prince Albert, Sask., Québec, Qué., Québec, rue Saint-Jean, Qué., Russell, Ont., St-Albert, Alta., St-Boniface, Man., Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester), St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier), St-Elzéar de La-

val, Qué., Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier), Ste-Geneviève de Batiscan, Qué., St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse), St-Ignace de Loyola, Qué., St-Jacques l'Acadigian, Qué., St-Jérôme, Qué., Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm), St-Justin, Qué., (Co. Montcalm), Ste-Justine de Newton, Qué., St-Lambert, Qué., St-Laurent, Qué., St-Léon, Qué., St-Martin, Qué., St-Paul Abbottsford, Qué., St-Paul l'Ermitte, Qué., St-Paul des Métis, Alta., St-Pie de Bagot, Qué., St-Pierre, Man., St-Philippe de Laprairie, Qué., Ste-Prudentienne (Co. Shefford), St-Rémi, Qué., St-Roch de Québec, Qué., St-Simon de Bagot, Qué., Ste-Thècle, Qué., St-Valérien, Qué., St-Vincent de Paul, Qué. (Co. Laval), Sherbrooke, Qué., Sorel, Qué., Tétraultville, Qué., Trois-Rivières, Qué., Valleyfield, Qué., Vankleek Hill, Ont., Winnipeg, Man.

## BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000.00

Capital payé et surplus au 31 décembre 1914 \$1,663,900.24

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin Ltée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancredi Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.  
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."  
Hon. Alphonse Racine, de la maison Alphonse Racine Ltée, Marchands en gros, Montréal.  
M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.  
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

### BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :  
Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
Dr E.F. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
Hon. N. Pérodeau, N. P., ministre sans portefeuille, Gouvernement de Québec, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.  
74 bureaux dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

**Correspondants Etrangers :** ETATS-UNIS — *New York* : Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank, *Boston* : National Shamut Bank, *Buffalo* : Central National Bank, *Chicago* : Continental National Bank, ANGLAIS-TERRE : The Capital and Counties Bank, FRANCE : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris, ALLEMAGNE : Deutsche Bank, AUTRICHE : Kais, Koan, Priv. Oesterreichesche Laenderbank, ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

# RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

## LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'Etat)

MONUMENT NATIONAL : 284, rue Saint-Laurent  
MONTREAL.

50,000 SOCIÉTAIRES

800 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ : \$1,200,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent. La " Caisse Nationale ", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

## La Caisse de Remboursement

Complément de la " Caisse Nationale d'Économie ", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

## ARGENT A PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débetures françaises ou bilingues.

Administrateur . . . . . Arthur Gagnon.  
Directeur du Recrutement . . . . J.-Arthur Dubé.  
Inspecteur général . . . . . J.-I. Couture.